

LES DEFIS D'INSERTION DES JEUNES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE GUITRY (SUD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)

GUEDE One Enoc

*Maitre-Assistant, Enseignant chercheur
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
delegueenoc@hotmail.fr*

ADJI Adou Jean Marc Le Thoi

*Doctorant
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
jeanmarcadji@gmail.com*

KOUASSI Konan

*Maître de Conférences, Enseignant chercheur
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Kouassikonan50@yahoo.fr*

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre

*Professeur Titulaire, Enseignant chercheur
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
jkaudjhis@yahoo.fr*

Résumé :

En Afrique comme partout ailleurs dans le monde, la jeunesse est confrontée à des défis d'insertion socio-professionnelle. Le taux de chômage en Côte d'Ivoire est de 3.5% en 2021 avec un taux de chômage particulièrement élevé chez les jeunes, soit 5.7% pour les 15-24 ans. A l'image de l'ensemble du continent africain, le poids démographique de la jeunesse ivoirienne n'a cessé de grimper. En 2014, 77.3% de la population avait moins de 35 ans, soit trois ivoiriens sur quatre. Dans la sous-préfecture de Guitry au Sud-Ouest du pays plus précisément, la population est constituée en grande majorité de jeunes de 15-35 ans. La majeure partie de cette jeunesse (85%) fait face à la crise de l'emploi. Si ces jeunes représentant un capital humain et un atout indéniable pour contribuer au développement durable du pays, ceux-ci sont confrontés à de réels défis concernant l'insertion socio-professionnelle. Ainsi le présent article a pour objectif d'évaluer les défis d'insertion des jeunes dans la sous-préfecture de Guitry au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Les sources secondaires (recherches documentaires) et

primaires (entretien, enquêtes de terrain) ont fait l'objet d'exploitation pour atteindre les résultats de l'étude. La méthode adoptée pour cette étude est le choix raisonné suivi d'entretiens semi-dirigés. Elle a permis d'échantillonner 150 jeunes répartis dans cinq (05) localités. L'article présentera d'abord la situation des jeunes dans la sous-préfecture de Guitry, analysera ensuite leur mode d'insertion et évaluera enfin les défis d'insertion de ces jeunes à Guitry.

Mots clés : Défis, insertion, jeunes, Guitry, Côte d'Ivoire

Abstract :

In Africa, as everywhere else in the world, young people are faced with socio-professional integration challenges. The unemployment rate in Côte d'Ivoire is 3.5% in 2021 with a particularly high unemployment rate among young people, 5.7% for 15–24-year-olds. Like the entire African continent, the demographic weight of Ivorian youth has continued to rise. In 2014, 77.3% of the population was under 35 years old, or three out of four Ivorians. In the sub-prefecture of Guitry in the southwest of the country more precisely, the population is made up mainly of young people aged 15-35. The majority of these young people (85%) are facing the employment crisis. If these young people represent human capital and an undeniable asset to contribute to the sustainable development of the country, they face real challenges regarding socio-professional integration. Thus, this article aims to assess the integration challenges of young people in the sub-prefecture of Guitry in the southwest of Côte d'Ivoire. Secondary (documentary research) and primary (interview, field surveys) sources were used to achieve the results of the study. The method adopted for this study is reasoned choice followed by semi-structured interviews. It made it possible to sample 150 young people spread across five (05) localities. The article will first present the situation of young people in the sub-prefecture of Guitry, will then analyze their mode of integration and will finally evaluate the integration challenges of these young people in Guitry.

Keywords: Challenges, integration, young people, Guitry, Ivory Coast

Introduction

Selon E. Verdier et M. Vultur (2016, p. 6), citant les écrits de Coulon (2012), la problématique de l'insertion, pensée sur le

mode de l'intégration à la société, trouve ses racines dans les travaux de l'École de Chicago qui a développé théoriquement ce concept dans le contexte des États-Unis des années de l'entre-deux-guerres, confrontés aux défis d'assimiler ses minorités ethniques, résultats de plusieurs sédiments migratoires. Le monde connaît, pour Plan International (2015, p. 8), la plus importante génération de jeunes de son histoire. Un quart de la population mondiale est âgée de moins de 24 ans, et parmi les 1,8 milliards d'adolescent(e)s et de jeunes (10-24 ans) dans le monde, plus de 90% vivent dans les pays en développement. L'Asie accueille la plus importante population de jeunes du monde entier, et l'Afrique la plus grande part de jeunes au sein de sa population, avec 40% de citoyen(e)s de moins de 15 ans. Les jeunes font face à des difficultés sans précédent, notamment en raison de la crise économique mondiale qui touche toutes les régions du monde. En France, environ 700 000 jeunes sortent chaque année du système de formation initiale et ces flux devraient se maintenir dans les années qui viennent (M. Boisson-Cohen et al, 2017, p. 9). Selon le CEREQ, la quasi-totalité des sortants de formation initiale (90%) se portent sur le marché du travail, ce qui correspond à l'arrivée de plus de 600 000 jeunes sur le marché du travail chaque année.

Depuis le début des années 2010, I. Lefeuvre et al (2017, p. 233) soulignent-ils, l'emploi des jeunes occupe le devant de la scène des politiques de développement à l'échelle mondiale, tout particulièrement en Afrique. Répondant à l'objectif du développement durable (ODD) 8 sur l'accès à des emplois décents, notamment pour les jeunes, cette question est au cœur de l'Agenda 2063 (Aspiration 6) adopté par l'Union africaine en 2015. En 2018, 1 jeune sur 4 en moyenne n'est ni en emploi, ni en formation, ni en étude (correspondant à l'appellation anglo-saxonne NEETs) dans la région du Nord de l'Afrique. Le taux de chômage des jeunes dans la région du Moyen Orient et du Nord de l'Afrique figure par ailleurs parmi les plus élevés au

monde, avec par exemple, des taux s'élevant à 35,8% en Tunisie, 34,4% en Égypte, 23.9% en Algérie, 18% au Maroc en 2017. Le constat sur la rive nord de la Méditerranée est également très alarmant, avec des taux de chômage des jeunes avoisinant les 32% en Italie, 34% en Espagne, 23.9% au Portugal, 20% en France et 17.6% au Liban (MedNC, 2018, p. 8). De plus, parlant des quatre années ayant succédées les soulèvements politiques des pays arabes méditerranéens (PAM) et la situation demeurant très volatile dans la région, l'instabilité et les conflits politiques ont compromis la sécurité dans ces pays, à des degrés divers. Ainsi, selon ETF (2015, p. 7), l'instabilité et l'agitation politique ont également contribué au recul de l'activité économique et rendu plus difficile l'introduction par les gouvernements de réformes globales et approfondies du marché du travail et de l'économie, générant ainsi davantage de désillusion parmi la population et notamment chez les jeunes. La jeunesse arabe demeure fortement défavorisée par rapport aux autres groupes d'âge sur le marché du travail, elle est particulièrement sous-représentée dans la population active, confrontée à des taux de chômage très élevés et occupe les emplois de qualité moindre. L'Afrique compte aujourd'hui, selon la BAD (2019), environ 420 millions de jeunes de 15 à 35 ans. Chaque année, 10 à 12 millions de jeunes africains arrivent sur le marché du travail. Là où, seulement 3 millions d'emplois formels sont créés annuellement. L'emploi des jeunes se présente donc comme le plus grand défi que doit relever aujourd'hui l'Afrique. L'emploi et les opportunités pour les jeunes sont systématiquement placés au sommet de l'agenda du développement de la plupart des pays du continent. Le Sénégal, comme la plupart des Etats africains, a une population relativement jeune. Plus de 50% ont entre 14 et 35 ans et parmi eux, 65% sont au chômage (K. S. Aly, 2003, p. 7). La Côte d'Ivoire n'échappe pas à cette réalité. En effet, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, la population de la Côte d'Ivoire demeure très jeune.

Sa structure par âge montre qu'elle comprend 77,3 % d'individus de moins de 35 ans. Les Jeunes (15-34 ans) au nombre de 8 048 341 individus constituent 35,5 % de la population totale et 63,10 % de la population en âge de travailler. (MPJEJ, 2019). Face à une telle situation, le Gouvernement de Côte d'Ivoire se montre conscient et préoccupé par le problème d'emploi et d'insertion des jeunes. En dépit d'une situation économique favorable en termes de croissance économique, les effets escomptés sur le marché du travail se font encore attendre malgré la volonté politique affirmée de placer l'emploi des jeunes au cœur de la problématique. A ce sujet, malgré les différentes réformes du système éducatif et du marché du travail d'une part et d'autre part la mise en œuvre de politiques actives d'emploi et de la formation professionnelle, le passage de l'éducation à la vie active (transition de l'école au travail) pose des problèmes à de nombreux jeunes ivoiriens. Parmi ceux-ci ressortent les jeunes de la sous-préfecture de Guitry au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Ainsi, l'objectif de ce présent article est d'appréhender la problématique d'insertion des jeunes dans la sous-préfecture de Guitry en Côte d'Ivoire. Ceci étant, comment les jeunes sont-ils confrontés à des problèmes d'insertion à Guitry ? L'article présente d'abord la situation des jeunes dans la sous-préfecture de Guitry, analyse ensuite leur mode d'insertion et évalue enfin les défis d'insertion de ces jeunes à Guitry.

1. Méthodologie

Les techniques utilisées pour la collecte de données ont pris en compte la recherche documentaire (ouvrages) et les enquêtes de terrain. Ces données sont complétées par celles obtenues sur le terrain.

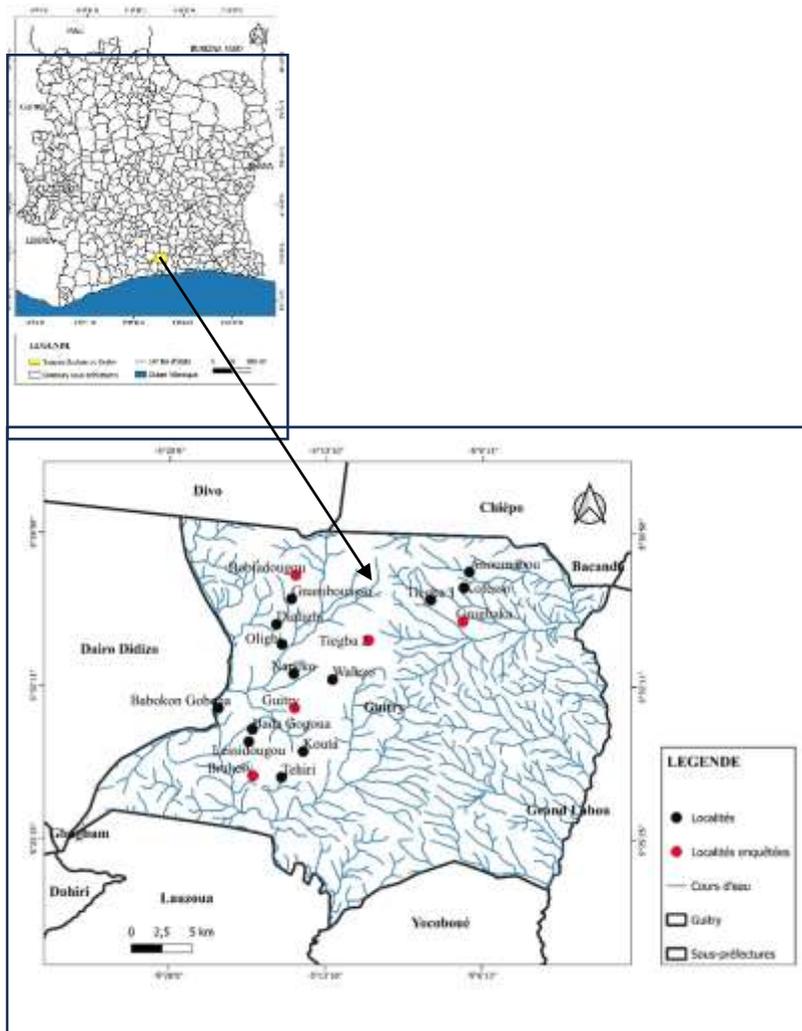
Les enquêtes de terrain ont été réalisées en se basant sur un échantillon représentatif de la population étudiée. La méthode

de choix raisonné a permis de déterminer l'échantillon de l'étude. L'on a fait le choix d'enquêter les personnes comprises entre 18 et 39 ans résidant sur le Territoire de Guitry. Cet intervalle d'âge fait remarquer la période idéale pour les jeunes de s'insérer.

La taille de l'échantillon au niveau de la sous-préfecture est déterminée suivant la méthode de Student qui affirme qu'en l'absence de base de données sur la population cible de l'étude, on se fixe au minimum un nombre de trente (30) personnes par localité enquêtée.

L'échantillon est constitué et représenté dans les localités les mieux indiquées pour abriter l'étude. De ce fait, cinq localités ont retenu notre attention pour les enquêtes. Il s'agit notamment de Brahéry, Guitry, Tiégba 2, Gragbako et Bobiadougou dans la sous-préfecture de Guitry au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire (Carte 1).

Carte 1 : Répartition des villages enquêtés dans la sous-préfecture de Guitry



Source : CNTIG, 2014
 Réalisation : ADJI Marc, 2023

L'étude n'a pu se réaliser sans la mise en œuvre de l'échantillon représentatif eu égard le nombre élevé de la population. A cet effet, un certain nombre de personnes a été choisi par l'application de la méthode de Choix raisonné à défaut du manque de données statistiques sur la population visée par l'étude. Et les jeunes en constituent la cible principale. Ils ont été interrogés à l'aide d'un questionnaire. Un effectif de 150 jeunes a été enquêté pour les cinq (05) localités (Tableau 1).

Tableau 1 : La répartition des personnes à enquêter par village

Les localités choisies	Nombre total de personnes à interroger
Brahéry	30
Guitry	30
Tiégba 2	30
Grogbako	30
Bobiadougou	30
Total	150

Source : Enquêtes de terrain, 2023

Les jeunes répondants ont été de la catégorie des 18-35 ans, voire même 39 ans résidants dans l'espace sous-préfectoral de Guitry et ont été interrogés en présence de leurs proches ou de toutes personnes susceptibles d'apporter des éléments de réponses supplémentaires.

2. Résultats et Discussion

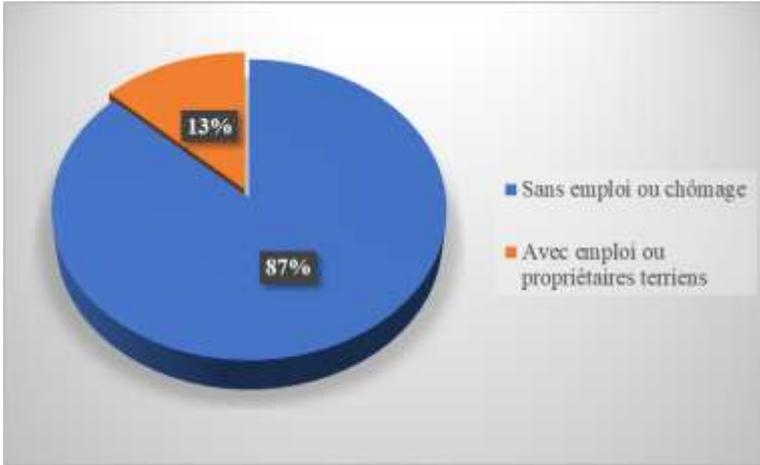
2.1. Présentation de la situation des jeunes dans la sous-préfecture de Guitry

2.1.1. Une jeunesse relativement sans emploi ou au chômage

Dans la sous-préfecture de Guitry, où plus des trois quarts de la population a moins de 39 ans, l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes restent des préoccupations majeures. La plupart des jeunes de cette zone font face à une situation de crise de l'emploi, donc à des difficultés d'insertion socio-professionnelle. Ainsi, la jeunesse est relativement sans emploi ou au chômage, restant encore à la charge des parents. Les enquêtes de terrain ont permis d'observer de près la situation des jeunes à travers l'espace territorial.

La majeure partie des jeunes interrogés dans les localités choisies, ont affirmé être sans emploi ou au chômage. Leurs activités se caractérisent pour la plupart par des travaux champêtres, soit en restant auprès de leurs parents ou grands-parents pour offrir leur service dans les champs ou plantations, soit en faisant des contrats dans les domaines de particuliers pour les gens hommes ou le commerce pour les jeunes femmes. Les données des travaux de recherche permettent d'analyser la proportion des jeunes selon leur statut socio-professionnel à Guitry (Figure 1).

Figure 1 : Statut socio-professionnel des jeunes de Guitry



Source : Enquêtes de terrain, 2023

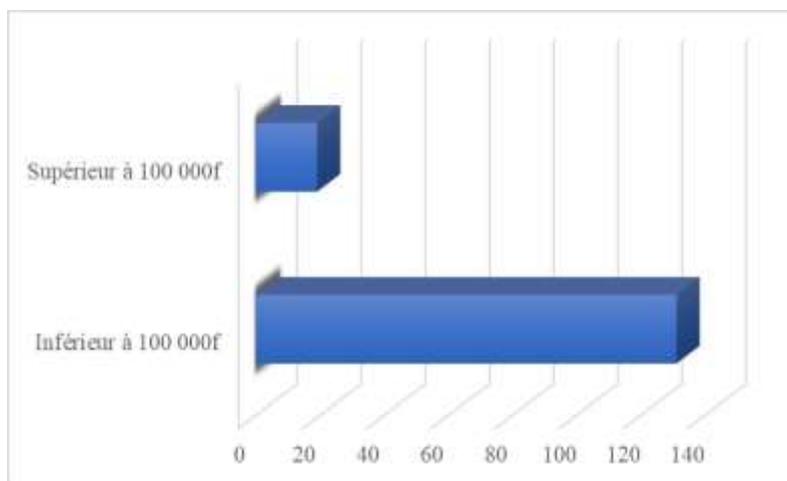
Se fondant sur les données de la figure 1, 87% des jeunes interrogés sont sans emploi ou au chômage, soit 131 enquêtés contre 13% de jeunes ayant un emploi ou étant propriétaires terriens, soit 19 enquêtés. En effet, les jeunes sans emploi ou au chômage travaillent auprès de leurs proches dans les champs ou plantations familiales, offrent leur service à des particuliers et font parfois du commerce. Par contre, les jeunes ayant un emploi ou étant propriétaires terriens travaillent pour les secteurs public/privé ou à leur propre compte.

Le statut socio-professionnel des jeunes de la sous-préfecture de Guitry se distingue également par les revenus moyens annuels. Autrement dit, les moyens financiers dont ils disposent chacun annuellement. De ce fait, la situation financière périodique des jeunes permet d'estimer leur niveau d'insertion socio-professionnel. A propos, les réponses obtenues d'après les personnes répondantes lors des enquêtes de terrain ont permis de

cerner le contexte économique et financier des jeunes de la zone d'étude en activité.

Le présent article a pu faire ressortir les revenus moyens annuels des jeunes de la sous-préfecture selon leur statut socio-professionnel. L'article met à la fois en exergue les revenus moyens annuels des jeunes sans emploi ou au chômage et les revenus des jeunes ayant un emploi ou étant propriétaires terriens. A cet effet, la figure 2 ci-dessous demeure une parfaite justification pour analyser l'état financier des jeunes.

Figure 2 : Revenus moyens annuels des jeunes de Guitry



Source : Enquêtes de terrain, 2023

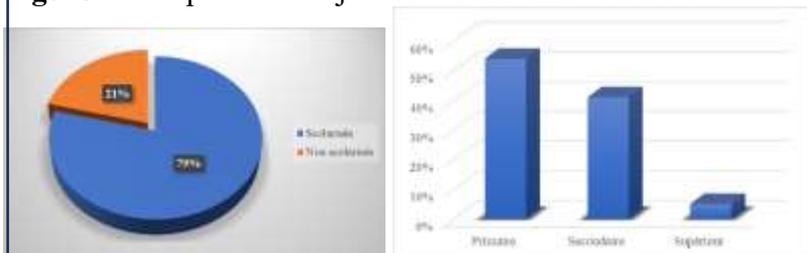
La figure 2 analyse les revenus moyens annuels des jeunes de la sous-préfecture. Selon les personnes répondantes, près de 130 ont des revenus moyens annuels supérieurs à 100 000f, soit 87% des enquêtés tandis qu'environ 20 ont des revenus moyens annuels inférieurs à 100 000f, soit 13% des personnes interrogées. En fait, les jeunes avec un revenu moyen inférieur à

100 000f l'année se caractérisent par les sans-emplois ou les jeunes au chômage. Cette catégorie de jeunes reste dépendante de leur famille qui les rémunèrent chaque année après leur participation aux travaux champêtres (champs et/ou plantations). Parmi ces derniers, certains mènent des contrats de travail ou des activités de commerce de produits agricoles. Mais, l'autre catégorie de jeunes reste indépendante vis-à-vis de leur famille. Ils ont soit un emploi qui leur donne d'avoir des revenus suffisants, soit sont propriétaires terriens et disposent d'un champ et/ou d'une plantation leur donnant d'avoir des revenus moyens suffisant supérieur à 100 000f l'année. Ainsi, ces derniers demeurent très minoritaires car ne représentent que 13% des jeunes.

2.1.2. Une jeunesse moins instruite, moins cultivée et moins engagée

La jeunesse de la sous-préfecture de Guitry se caractérise par son faible niveau d'instruction. La grande majorité des jeunes est moins instruite, moins cultivée et moins engagée. Elle fait face à un déficit d'intellectuels car les jeunes scolarisés abandonnent de plus en plus l'école et ce, de manière prématurée. Les enquêtes de terrain effectuées dans cette zone, ont permis de recenser les jeunes selon leur niveau d'instruction et d'en savoir plus sur leur situation d'intellectualité. A cet effet, les réponses fournies par les enquêtés ont fait l'objet d'analyses.

Figure 3 : Proportion des jeunes scolarisés et non scolarisés
Figure 4 : Proportion des jeunes selon le niveau d'étude



Source : Enquêtes de terrain, 2023

La figure 3 analyse la proportion des jeunes scolarisés et non scolarisés et la figure 4, la proportion des jeunes selon le niveau d'étude. Selon les personnes interrogées, 79% ont affirmé avoir été scolarisés, soit 118 jeunes contre 21% qui n'ont pas été scolarisés, soit 32 jeunes. La plupart des jeunes de la sous-préfecture ont été une fois à l'école. Il s'agit plus particulièrement des jeunes hommes suite à la politique du pays d'après la crise économique des années 1980, encourageant la scolarisation des enfants. Par contre, une faible minorité de jeunes n'a pas été à l'école. Parmi ceux-ci, l'on compte majoritairement les jeunes femmes discriminées au profit des jeunes hommes dans certaines familles.

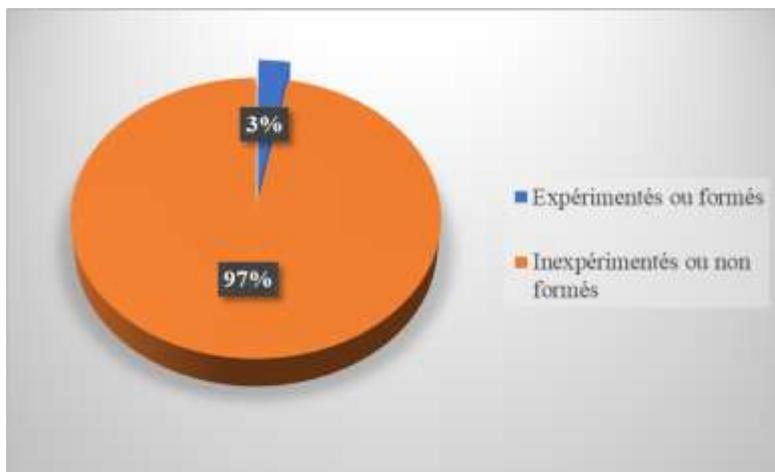
Quant au niveau d'étude, la grande majorité des jeunes scolarisés a quitté l'école de manière précoce. En effet, se fondant sur les réponses fournies par les répondants, 54% ont le niveau primaire, soit 64 personnes interrogées, 41% ont le niveau secondaire, soit 48 jeunes enquêtés et 5% ont le niveau supérieur, soit 6 enquêtés. L'abandon prématuré des établissements scolaires par ces jeunes s'explique d'abord par le manque de moyens financiers des parents, ensuite par la

négligence ou le manque d'engagement chez les jeunes filles en particulier.

2.1.3. Une jeunesse quasiment inexpérimentée ou sans formation qualifiante

En plus d'être moins instruits, moins cultivés et moins engagés, les jeunes de la sous-préfecture de Guitry, sont quasiment inexpérimentés ou sans formations qualifiantes. La majorité de ceux-ci sont sans expérience et sans savoir-faire. Ils manquent presque tous d'expérience pratique ou de formation. En d'autres termes, les jeunes sont pour la plupart sans diplômes et sans expériences professionnelles. Ainsi, les enquêtes de terrain ont permis de déterminer l'état d'expérience ou de formation des jeunes selon les répondants (Figure 5).

Figure 5 : Proportion des jeunes selon leur expérience ou formation



Source : Enquêtes de terrain, 2023

La figure 5 analyse la proportion des jeunes selon leur expérience ou formation. Les données d'enquêtes de terrain indiquent 3% de jeunes expérimentés ou formés, soit 5 jeunes répondants contre 97% de jeunes inexpérimentés ou non formés, soit 145 personnes interrogées. La quasi-totalité des jeunes de la sous-préfecture de Guitry sont inexpérimentés ou non formés en raison de leur faible niveau d'instruction, leur ignorance et parfois leur désintérêt vis-à-vis des structures d'encadrement ou de formation professionnelle existantes. Par contre, la faible minorité des jeunes expérimentés ou formés représentent les personnes qui ont portées un intérêt aux structures d'encadrement ou de formation professionnelle existantes.

2.2. Le mode d'insertion des jeunes dans la sous-préfecture de Guitry

2.2.1. Projet agricole Green 2000, nouvelle opportunité pour les jeunes de Guitry

En 2023, les autorités ivoiriennes ont décidé de renforcer et d'accélérer le dispositif d'accompagnement des jeunes ivoiriens. Dans cette mesure, des actions ont vu le jour à titre de renforcement et d'expansion des écoles de la seconde chance pour ceux qui sont sortis trop tôt du système éducatif ou qui souhaitent se réorienter. A cet effet, de nombreuses structures ont été installées par le Gouvernement dans le but de favoriser l'employabilité de la jeunesse ivoirienne. C'est tout à fait le cas de Green 2000, un projet agricole déployé sur le site de Guitry. Salué par les jeunes, l'implantation dudit projet représente le futur de l'Agriculture et aura pour objectif de développer ce secteur. Les actions de Green 2000 dans la zone de Guitry sont consignées dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Présentation des actions de Green 2000 à Guitry

Enumération des actions	Types d'action	Finalité de l'action
Action n°1	Construction de deux (02) hectares de serres	Fourniture de légumes de qualités aux marchés ivoiriens
Action n°2	Construction de trois (03) installations de production d'œuf	Production de cinq (05) millions d'œufs par année

Source : Enquêtes de terrain, 2023

Le tableau 2 indique deux (02) principales actions de Green 2000 à Guitry. Elles concernent d'abord la construction de deux (02) hectares de serres qui permettraient de fournir des légumes de qualités aux marchés ivoiriens et ensuite la construction de trois (03) installations de production d'œuf qui produirait par an, cinq (05) millions d'œuf. Ce projet agricole fut créé pour favoriser l'autonomisation des jeunes dans la sous-préfecture. Mais très peu de jeunes y sont impliqués à ce jour. En effet, moins de deux (02) jeunes sont investis dans ce projet, soit 1% des personnes enquêtées. Cette activité demeure encore au stade embryonnaire pour certains jeunes et méconnue pour d'autres qui restent dans l'ignorance.

2.2.2. Agence Emploi Jeunes au service des jeunes de Guitry

En 2015, l'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes sous l'appellation d'Agence Emploi Jeunes est créée pour renforcer la coordination et le suivi des actions en faveur des jeunes. Elle constitue également le creuset de toutes sortes d'intervention de l'Etat en faveur des jeunes. Guichet unique pour l'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire, l'Agence Emploi

Jeunes développe des approches ciblées dédiées aux différents types de publics à partir d'une offre diversifiée de services, garantit en plus d'une grande synergie ainsi qu'une forte interactivité entre les différents programmes et initiatives en direction des jeunes.

L'Agence Emploi Jeunes intervient à plusieurs niveaux à l'échelle de la Côte d'Ivoire, comme c'est le cas au niveau de la sous-préfecture de Guitry, pour trouver des solutions à l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Ses interventions s'articulent principalement autour de trois (03) grands axes (Tableau 3).

Tableau 3 : Présentation des axes d'intervention de l'Agence Emploi Jeunes

Les interventions de l'Agence Emploi Jeunes		
Appui à l'accès à l'emploi salarié	Appui technique et financier à l'auto-emploi	Développement des compétences en vue d'un emploi salarié ou d'un auto-emploi
<ul style="list-style-type: none"> - Le stage pré-emploi - L'offre directe d'emploi - La lutte contre la migration des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement d'activités génératrices de revenus - Le développement de microentreprises - Les travaux à haute intensité de main-d'œuvre - La plateforme de financement 	<ul style="list-style-type: none"> - La formation complémentaire qualifiante - La formation en accompagnement - La formation contractualisée pour l'emploi, l'apprentissage et le stage école

Source : Agence Emploi Jeunes, 2015

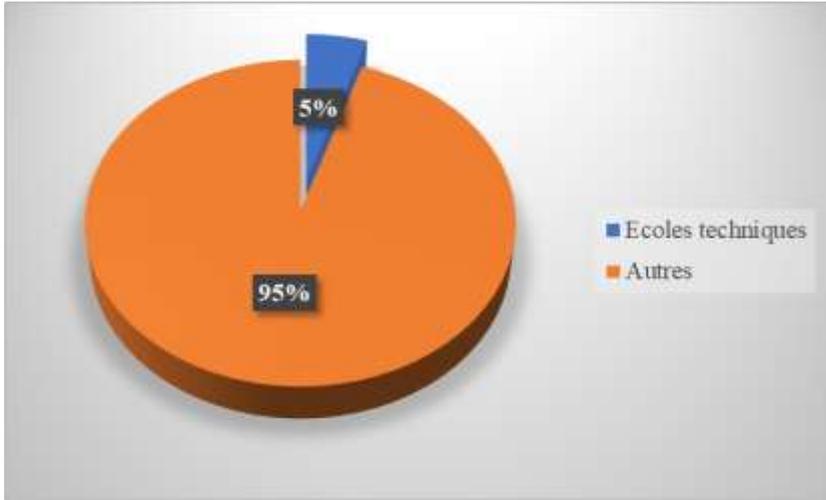
Le tableau 3 présente les axes d'intervention de l'Agence Emploi Jeunes. Cette structure étatique en faveur des jeunes intervient d'abord dans l'appui à l'accès à l'emploi salarié, ensuite dans l'appui technique et financier à l'auto-emploi et enfin dans le développement des compétences en vue d'un emploi salarié ou d'un auto-emploi. En fait, l'Agence Emploi Jeunes offre des opportunités aux jeunes ivoiriens en leur

proposant des programmes de formation ou d'apprentissage, des emplois et en les accompagnant parfois financièrement. Ainsi, la sous-préfecture de Guitry bénéficie des privilèges de cette agence. Cependant, très peu de jeunes de la zone d'étude s'y intéressent. Seulement 2% des répondants, soit 3 enquêtés disent s'être inscrits pour suivre une formation en pâtisserie (une jeune femme) ou pour l'obtention du permis de conduire (deux jeunes hommes). La majorité des jeunes ne s'y intéressent pas, soit par pure ignorance, soit par négligence ou manque d'engagement.

2.2.3. Enseignement technique et professionnel au service des jeunes à Guitry

Les programmes de formation technique et professionnelle sont conçus pour que les apprenants, en particulier les jeunes, acquièrent les connaissances, les aptitudes et les compétences spécifiques à une profession, un métier ou une catégorie d'emplois ou de métier particuliers. Les programmes professionnels sont généralement proposés pour cette frange de la population dans le cadre d'une formation professionnelle qui peut comporter des éléments basés sur le travail. La réussite de ces programmes conduit à des qualifications professionnelles pertinentes pour le marché du travail reconnu comme professionnelles par les autorités nationales compétentes et/ou le marché du travail. Ainsi, l'enseignement technique et professionnel s'est implanté dans la zone de Guitry pour se rapprocher des jeunes. Les enquêtes de terrain, ont permis d'avoir une idée sur le mode d'insertion des jeunes via l'enseignement technique et professionnel présent dans l'espace d'étude (Figure 6).

Figure 6 : Proportion des jeunes selon leur mode de formation à Guitry



Enquêtes de terrain, 2023

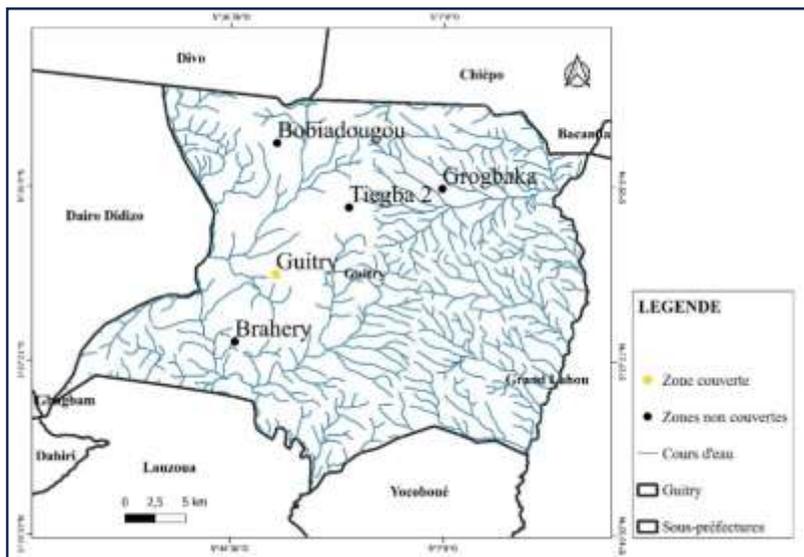
Les données d'enquêtes de terrain indiquent que 5% des jeunes ont fait l'école technique, soit 8 répondants contre 95% ayant fait d'autres établissements, soit 142 jeunes. La majorité des jeunes dans la sous-préfecture ont fait leur apprentissage dans l'enseignement général. Par contre, une faible minorité s'est faite former dans l'enseignement technique afin d'envisager une éventuelle insertion socio-professionnelle. En clair, plus de 90% des jeunes ont manifesté leur intérêt pour l'enseignement général en raison de la situation financière de leurs parents ne leur permettant pas de s'inscrire dans les écoles techniques. Par contre, certains ont pu le faire en s'intéressant aux métiers de la mécanique et de l'électricité.

2.3. Les défis d'insertion des jeunes dans la sous-préfecture de Guitry

2.3.1. Le manque de programmes de formation et de développement professionnel à Guitry

Les jeunes de la sous-préfecture de Guitry sont confrontés à d'énormes défis qui compromettent leur insertion socio-professionnelle ou leur causent des difficultés à s'insérer dans la société. L'un des obstacles les plus connus reste le manque de programmes de formation et de développement professionnel pour les jeunes à Guitry. Ces conditions de précarité limitent leur capacité à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour postuler à des emplois. Il n'y existe que peu de programmes qui pourraient être surtout considérés par ceux instaurés par l'Agence Emploi Jeunes se basant dans une seule localité (Carte 2).

Carte 2 : Répartition des zones de couverture des PFDP à Guitry



Source : CNTIG, 2014, enquêtes de terrain, 2023

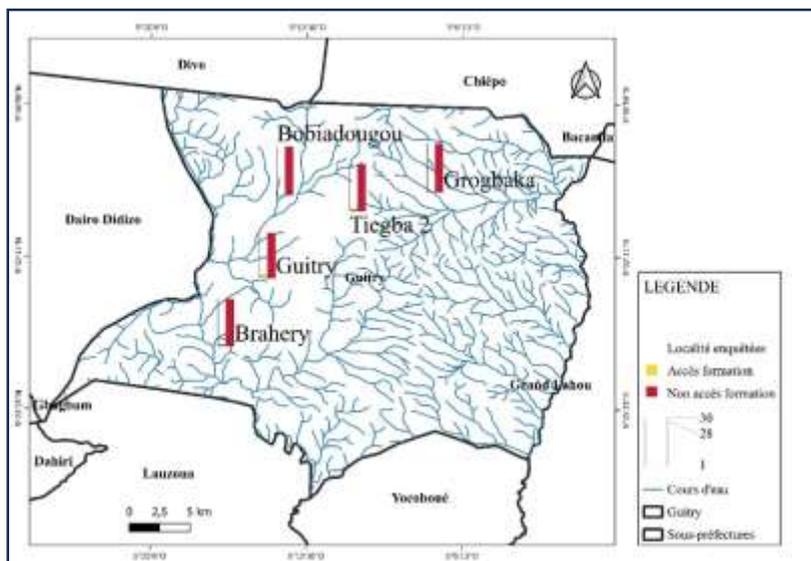
Réalisation : ADJI Marc, 2023

La carte 2 présente une inégale répartition des zones de couverture des programmes de formation et de développement professionnel à Guitry. On remarque une seule zone de couverture de ces structures. Les autres localités y sont sans couverture. Cette situation révèle les conditions de précarité et de sous-développement de la zone quant à la disponibilité des structures de formation socio-professionnelle en faveur des jeunes. Ce qui explique tout aussi le faible niveau de qualification de cette frange de la population.

2.3.2. Le manque de formation qualifiante et d'expérience professionnelle

De nombreux jeunes dans la sous-préfecture de Guitry ne disposent pas de formations adéquates et recherchées par les entreprises et même de l'expérience professionnelle requise pour postuler à des emplois. Leur faible niveau d'instruction et de formation constituent pour eux un obstacle pour rechercher ou demander un emploi dans un domaine précis. Cet état des faits les contraint à se limiter aux travaux champêtres ou à des activités avec des revenus dérisoires. La carte 3 ci-dessous spatialise les jeunes enquêtés selon leur formation et expérience.

Carte 3 : Répartition des jeunes selon leur formation et expérience à Guitry



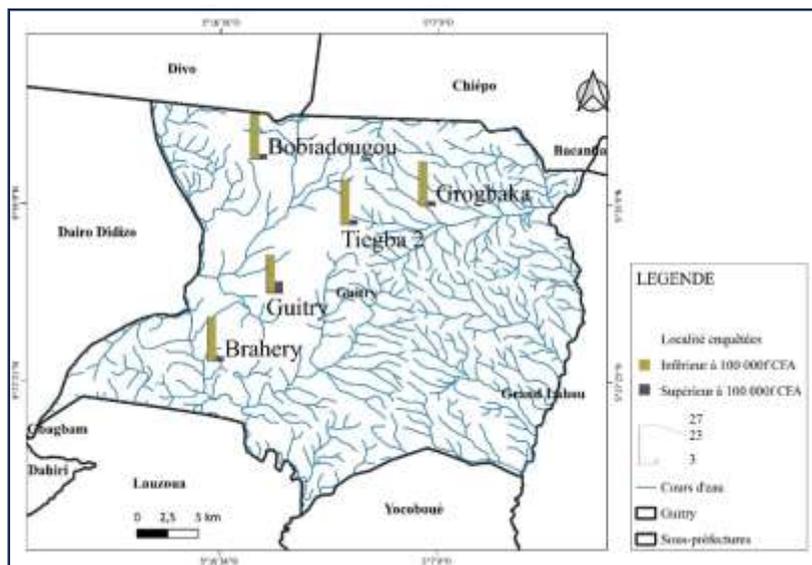
Source : CNTIG, 2014, enquêtes de terrain, 2023
Réalisation : ADJI Marc, 2023

La carte 3 présente une inégale répartition des jeunes enquêtés selon leur formation ou expérience à Guitry. On constate qu'à l'échelle de la sous-préfecture, deux (02) jeunes sur 28 sont formés ou expérimentés dans la localité de Guitry, contre un (01) jeune sur 29 à Tiegba 2, Brahery et 0 jeune sur 30 à Bobiadougou et Grogbaka. Cette réalité pourrait s'expliquer par le manque de programmes de formation et de développement professionnel pour accompagner les jeunes. Mais aussi par le manque de moyens financiers nécessaires de ceux-ci pour répondre à leur besoin de formation dans la zone d'étude.

2.3.3. Le manque de soutien financier aux jeunes de Guitry

De nombreux jeunes dans la sous-préfecture de Guitry ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour se former et postuler à des emplois. La plupart d'entre eux dépendent encore de leurs parents qui ne disposent eux-aussi pas de ressources suffisantes pour leur prise en charge. A cet effet, les jeunes sont souvent livrés à eux-mêmes en menant des activités éphémères ou champêtres. Ces conditions défavorables ne leur permettent pas d'assurer leur formation et insertion socio-professionnelle. Les travaux de recherche ont permis de spatialiser la situation financière des jeunes selon les localités enquêtées (Carte 4).

Carte 4 : Répartition des jeunes selon leur situation financière par localités enquêtées



Source : CNTIG, 2014, enquêtes de terrain, 2023
Réalisation : ADJI Marc, 2023

La carte 4 présente une inégale répartition des jeunes selon leur situation financière par localités enquêtées. On remarque que la plupart des jeunes ont un revenu moyen annuel inférieur à 100 000f. Dans la localité de Guitry, 23 jeunes enquêtés ont un revenu moyen annuel inférieur à 100 000f contre 7, ayant un revenu supérieur à 100 000f. Dans les autres localités, c'est environ 27 jeunes enquêtés qui ont un revenu moyen annuel inférieur à 100 000f contre 3, ayant un revenu supérieur à 100 000f. Cela s'explique par le fait que la majorité des jeunes enquêtés est sans emploi ou au chômage contre une faible minorité, ayant un emploi ou étant propriétaires terriens, et donc

de champs et/ou plantations. Les jeunes sont souvent récompensés en fin d'année par leur proche pour leurs éventuels efforts dans les travaux champêtres ou une quelconque activité dans le cadre familial dans la zone de Guitry.

3. Discussion

Les investigations réalisées dans cette étude de recherche dans la sous-préfecture de Guitry ont donné lieu à des résultats essentiels qui feront l'objet de discussion. Le présent article montre que les jeunes sont confrontés à d'énormes défis d'insertion dans l'espace sous-préfectoral étudié. Se fondant sur les analyses faites, les jeunes manquent de formation qualifiante et d'expérience professionnelle dans un environnement en manque de programmes de formation et de développement professionnel sans oublier le manque de soutien financier.

Les résultats de l'étude restent soutenus par les travaux de M. Mabilia (2014, pp. 3-4), évoquant le cas des pays francophones. Selon lui, des efforts louables sont faits pour mettre en place des politiques nationales qui permettent aux jeunes de jouir de leurs droits et qui prennent en compte leurs besoins variés. Malgré cela révèle-t-il, de manière générale, la situation des jeunes de l'espace francophone demeure préoccupante, en particulier dans les pays du Sud ! De même, les résultats de cette étude sont partagés par I. Lefeuvre et al (2017, p. 234), pour qui, en 2016, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent près d'un tiers de la population en âge de travailler. D'après lui, si des améliorations notables ont été obtenues en matière de scolarisation (en 2013-2014 2, 94 % des enfants étaient scolarisés en primaire, 48 % au collège et 25 % au lycée), les défis restent entiers sur le front de l'emploi (40 % des chômeurs sont des jeunes). Le taux de chômage des jeunes atteint 25 %, contre moins de 10 % pour les plus âgés, tandis que 22 % ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires. Lorsqu'ils travaillent, la qualité de leurs emplois est

médiocre et très inférieure à celle de leurs aînés. Ainsi, les jeunes sont surreprésentés dans les statuts les plus précaires, notamment les aides-familiaux, apprentis et stagiaires non rémunérés (plus de quatre jeunes sur dix contre un sur dix pour les plus de 25 ans). Ils sont de plus quasiment exclus du secteur formel (privé et public), qui représente à peine 3 % des emplois en 2016, contre près de 13 % pour leurs aînés. Cette concentration des jeunes dans le secteur informel (agricole et non agricole) est d'autant plus critique que la part des entreprises informelles à véritable potentiel de croissance est extrêmement faible (Demenet et al., 2016).

C. Trottier (2001, p. 131), est du même avis. Selon lui, de multiples mesures et programmes ont été mis en œuvre en vue de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté. Suite à la montée du chômage des jeunes au cours des années 1970, les divers pays ont élaboré des politiques actives relatives au marché du travail sous forme de programmes publics destinés à favoriser l'accès de jeunes en difficulté au marché du travail. Des ressources considérables y sont consacrées parce qu'on considère qu'ils constituent des réponses adéquates à leurs problèmes d'insertion. Mais s'appuyant sur les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2000), celui-ci indique, la plupart de ces programmes, lorsqu'ils ont été initiés, ne comportaient pas de formation et beaucoup d'employeurs et de jeunes y ont vu essentiellement des "programmes parking" mal adaptés à la situation de ces derniers. Ces programmes ont évolué, et ils portent maintenant sur des modes d'assistance plus globale, individuelle et intégrée comportant à la fois une formation et un emploi. Toutefois, les évaluations de leur impact, notamment des programmes de formation des jeunes chômeurs, ont montré qu'ils n'étaient pas aussi efficaces du point de vue de l'accès à un emploi stable qu'on pourrait le souhaiter (Renforcer des politiques actives du marché du travail 1996, Examen

thématique sur la transition de la formation initiale à la vie active. Rapport comparatif à l'issue de la première phase 1998). Cependant, C. Afker (2015, p. 7), n'est pas du même avis que nous sur cet angle en abordant la question des Pays Arabes Méditerranéens (PAM). Pour lui, les deux principales contraintes en matière d'emploi dans les PAM sont une demande de main-d'œuvre trop faible, autrement dit la création d'emplois insuffisante, et l'inadéquation des compétences suite aux lacunes du système éducatif, l'employabilité. Ainsi, la majeure partie des travaux partagent les résultats de cette étude qui révèlent que les jeunes sont face à des défis d'insertion. Elle vise donc à attirer l'attention du Gouvernement et des Parlementaires membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) sur les défis et enjeux majeurs auxquels sont confrontés les jeunes de l'espace francophone.

Conclusion

Aux termes de la présente étude, il convient de révéler que les jeunes dans la sous-préfecture de Guitry sont confrontés à de réels défis d'insertion socio-professionnelle. L'étude a mis d'abord en exergue la situation des jeunes dans la sous-préfecture se présentant par une jeunesse sans emploi ou au chômage, moins instruite, moins cultivée et moins engagée, inexpérimentée ou sans formation qualifiante. Ensuite, elle a donné de connaître le mode d'insertion des jeunes à Guitry tel que le projet agricole Green 2000, l'Agence Emploi Jeunes et les structures d'enseignement techniques. Enfin, l'étude a analysé les défis d'insertion des jeunes à Guitry à savoir le manque de programmes de formation et de développement professionnel, le manque de formation qualifiante et d'expérience professionnelle et le manque de soutien financier aux jeunes.

Cette étude abordant la problématique d'insertion des jeunes dans la sous-préfecture de Guitry reste idéale pour d'éventuelles prises de décisions en Afrique et en général et en Côte d'Ivoire en particulier.

Bibliographie

Afker C. (2015). Le défi de l'employabilité des jeunes dans les pays arabes méditerranéens, le rôle des programmes actifs du marché du travail. Fondation européenne pour la formation. Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg. 42p.

Aly K. S. (2003). *L'insertion socio-économique des jeunes sénégalais dans le monde de l'emploi : Expériences et perspectives, l'exemple du Groupement Opérationnel Permanent d'Etude et de Concertation (GOPEC) à Sebikotane*. Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport. Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal. 87p.

Barlet S., D'Aiglepierre R. (2017). *Les dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes sur le marché du travail en Afrique*. Agence Française de Développement, 135p.

Confemen. (1999). *L'insertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle et technique*. Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage. Dakar, Sénégal. 82p.

Fournier G. (2005). *L'insertion socioprofessionnelle : vers une compréhension dynamique de ce qu'en pensent les jeunes*. Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT-Laval) Faculté des sciences de l'éducation. Université Laval, 365-387pp.

Garner H., Boisson M., Zamora P. (2017). *L'insertion professionnelle des jeunes*. Technical Report. Rapport à la ministre du Travail. de l'Emploi. de la Formation

professionnelle et du Dialogue social. France Stratégie. Paris, France. 99p.

Kouakou C., Koba A. (2015). *L'emplois des jeunes en Côte d'Ivoire, Une étude diagnostique*. International Development Research Centre Centre de recherches pour le développement international. Ottawa, Canada. 34p.

Lefeuvre I., Roubaud F., Torelli C., Zanuso C. (2017). Insertion des jeunes sur le marché du travail en Côte d'Ivoire. La bombe à retardement est-elle dégoupillée ? Dans *Afrique contemporaine*. Éditions De Boeck Supérieur, n° 263-264, 233-237pp.

Mabiala M.-U. (2014). La situation actuelle des jeunes de l'espace francophone : défis, enjeux et perspectives. Organisation Internationale de la Francophonie. Dakar, Sénégal. 25p.

MedNC. (2018). *Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes NEETs en Méditerranée, Les meilleures recommandations d'acteurs de terrain*. Le réseau Méditerranée Nouvelle Chance, 60p.

Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. (2019). *Les rendez-vous du gouvernement du centre d'information et de communication gouvernementale (cicg) sur le thème*. « Acquis et actions nouvelles pour relever les défis de l'emploi des jeunes ? ». Auditorium de la Primature. Abidjan-Plateau, Côte d'Ivoire. 10p.

Neuenschwander P., Fritschi T., et Sepahniya S. (2022). Défis et perspectives d'avenir dans l'insertion professionnelle. Rapport à l'intention d'Insertion Suisse, 19p.

Plan International avec et pour les Enfants. (2015). *Jeune, femme et sans emploi : le triple défi, Autonomisation économique des jeunes dans les pays en développement et émergents : quelle égalité femmes-hommes ?*. Rapport. Paris, France. 56p.

Trottier C. (2001). Les programmes d'aide à l'insertion des jeunes. Dans *Éducation et Sociétés*. Éditions De Boeck Supérieur, n°7. 131-149pp.

Trudel D., Dugre S. (2002). Défis et support à l'insertion professionnelle de jeunes diplômés en psychoéducation. *Magazine électronique du CAPRES*, 3p.

Verdier E., Vultur M. (2016). L'insertion professionnelle des jeunes : un concept historique, ambigu et sociétal. Institut national de la recherche scientifique (INRS). *Revue Jeunes et Société*. Volume 1, numéro 2, 3-26pp.

Vultur M. 2003. *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes « désengagés » Analyse du programme d'intervention de La Réplique*. Observatoire Jeunes et Société, 132p.